

Y AURA-T-IL UNE PLACE BELL À LAVAL?

En février 2012, les journaux annoncent la construction d'un amphithéâtre à Laval. Ils ajoutent que cette construction sera réalisée grâce à une contribution de 46 millions de dollars de l'État québécois et une autre de 42 millions de la Ville de Laval. Plus tard, la contribution de la ville passe à 73,6 millions. On annonce ensuite que la gestion du projet est confiée à Evenko, la division des spectacles du Canadien de Montréal.



L'Asulf, apprenant que le complexe serait affublé du mot place, porte plainte contre cette appellation à l'Office québécois de la langue française le 11 juillet 2012 : le mot place ne peut désigner un amphithéâtre en vertu d'un avis de normalisation paru à la Gazette officielle. L'Association écrit ensuite aux premiers ministres qui se sont succédé, également aux maires et à Evenko pour s'opposer à cette appellation. Elle s'adresse aussi à la présidente de l'Office à deux reprises sans recevoir d'accusé de réception.

Enfin, plus d'un an après le dépôt de la plainte, soit le 10 avril 2013, la Direction des relations avec l'Administration de cet organisme (pas d'autre précision sur l'identité de l'expéditeur) envoie à l'Asulf le courriel suivant : « Dans la situation faisant l'objet de votre plainte, l'introduction du terme Place constitue effectivement une impropriété. En conséquence, nous sommes intervenus auprès de la direction de la Ville de Laval pour l'informer de la non-conformité de la dénomination projetée et lui suggérer des pistes pour le choix d'une dénomination plus appropriée. Cette démarche nous amène à la fermeture de ce dossier. »

L'Asulf, estomaquée, demande à l'Office le 15 avril suivant de voir au respect de la Charte de la langue française. N'ayant pas de réponse, elle écrit au président-directeur général par intérim de cet organisme et lui rappelle que n'importe qui peut faire des suggestions à une municipalité, mais que seul l'Office a le pouvoir d'ordonner à la Ville et à ses partenaires de se conformer à la Charte. Elle lui demande de ne pas fermer le dossier, ce qui serait un geste irresponsable, pour ne pas dire plus, et de forcer, au besoin, les intéressés à respecter cette loi. En l'absence de réponse, l'Asulf lui récrit, mais sans plus de succès. Elle s'adresse ensuite à deux reprises à des directions différentes de l'Office sans percevoir d'écho. Voilà où en est ce dossier très important.

Une affiche récente (septembre 2013) montre bien que « Place Bell » est toujours l'appellation envisagée. Cela n'augure rien de bon pour l'avenir de la langue dans ce dossier, d'autant plus que l'Office refuse d'assumer le rôle que la loi lui assigne. Comprenez qui pourra!

Robert AUCLAIR

InfoPortneuf adopte « Petites annonces »

Les internautes lisent jusqu'à maintenant « Annonces classées » dans le bandeau de la page d'accueil du site d'InfoPortneuf. L'expression est une traduction littérale de *classified ads*. Un membre en a fait la remarque à l'éditeur en octobre. Réponse rapide : « On revoit actuellement la présentation visuelle du site, et les lecteurs verront **Petites annonces** au début de 2014. » L'Asulf félicite InfoPortneuf de sa sensibilité à la qualité de la langue.

SOMMAIRE

⇒ Éditorial Les tâches quotidiennes	2
⇒ La Grande Déboulée...	2
⇒ Même Hubert Reeves!	2
⇒ Leçon vietnamienne	2
⇒ Profession ou occupation?	3
⇒ Le viaduc de Cap-Rouge ou le trachel?	3
⇒ Contribuable ou payeur de taxes?	3
⇒ Vol ultime	3
⇒ Appui des parlementaires	4
⇒ Radio-Canada Première!	4
⇒ Intervention couronnée de succès	4
⇒ L'Asulf à CFIM	4
⇒ Salaberry-de-Valleyfield n'est pas oubliée!	4
⇒ Porte ouverte	4





L'Asulf poursuit, jour après jour et semaine après semaine, ses remarques à propos des manquements en matière de qualité de la langue. On peut facilement constater que la mission est ingrate et, pourrait-on penser, presque désespérée. Les remarques de l'Asulf et de ses membres, marquées au coin d'un idéal lointain, sont régulièrement annulées par le laxisme ou le je-m'en-foutisme des médias, des publicitaires et souvent des autorités politiques et administratives.

L'Asulf s'en prend à des anglicismes jugés inutiles, car ils prennent la place de mots bien français, lesquels seraient beaucoup plus facilement compréhensibles des locuteurs francophones. Des **soldes d'après Noël** seraient imaginés sans effort, contrairement à l'expression anglaise *Boxing Day*, laquelle n'avait rien à voir, au départ, avec le monde du commerce. Une **grande déboulée** en patins sur les pentes abruptes de la capitale serait également plus significative que le *crashed ice*. Les consommateurs sont encouragés à commander des **pâtés impériaux** plutôt que des *egg rolls*. Aucune raison valable ne justifie l'emploi d'une expression anglaise pour nommer un mets chinois. Dans le même ordre d'idées, en français, il faut savoir distinguer les notions de profession et d'occupation, ce que ne fait pas la commission Charbonneau pour le moment.

L'Expression juste met aussi l'accent, ce trimestre-ci, sur l'utilisation d'une interjection anglaise, comme si le français n'avait pas d'équivalent. Or nos haut-parleurs devraient dire Ouah! et non *Wow!* Dans un domaine voisin, un correspondant note la leçon d'une néo-Québécoise, qui prononce ga-to-ra-de à la française et qui fait, en la matière, la leçon à nombre de concitoyens.

On trouvera aussi ici quelques exemples de mauvaises traductions : l'invitation à prendre un vol *ultime* – il faut être désespéré pour l'accepter! – et celle d'acheter la *carte* d'une ville, c'est-à-dire le plan.

Voilà des fautes excusables, dira-t-on. Oui, si on les prend une à une. Mais leur répétition, leur cumul et leur multiplication mettent en péril l'avenir du français en sol québécois et canadien. De là l'importance de rester au créneau à titre d'association préoccupée de la qualité de la langue parlée. Tous les locuteurs sont appelés à pousser à la roue. Il sera plus aisé d'améliorer le statut du français au Québec et outre-mer s'il correspond au bon usage et au français dit international. Comme l'a écrit Camille Laurin : « Le statut de la langue est lié à sa qualité et l'amélioration de sa qualité ne fera que renforcer le statut de la langue. » Une petite correction est toujours un pas dans la bonne direction.

La Grande Déboulée...

De nouveau, la compétition dite Red Bull Crashed Ice aura lieu le 22 mars prochain à Québec. La question de l'appellation unilingue continue de faire tache dans la capitale de l'Amérique francophone. Pourtant des solutions de rechange proposées par le comité des citoyens du Vieux-Québec, par l'Office québécois de la langue française et par un traducteur d'Ottawa ont retenu l'attention

depuis 2008. Par exemple, Grande Déboulée Crashed Ice, Patinage extrême, Patinage casse-cou, etc. L'Asulf est intervenue cet automne auprès de monsieur le maire et des organisateurs de l'activité, et leur a rappelé le bien-fondé de la francisation de l'appellation actuelle. Les citoyens sont invités à y ajouter leur grain de sel (info@gestev.com).

Même Hubert Reeves!

Beaucoup de personnes ont parcouru ou lu *L'Univers expliqué en images* signé Hubert Reeves. Certains auront noté à la page 63 : « Vers 1920, de grands télescopes sont mis en opération en Californie. » Plus loin, à la page 94, on lit : « Récemment, à Genève, un grand accélérateur [...] a été mis en opération pour scruter [...]. » À la lecture des deux phrases, on se dit que le volume est l'œuvre d'un Québécois. L'anglicisme *en opération* n'est pas exclusif au Québec, mais il est omniprésent ici, alors qu'il ne l'est pas dans le reste de la francophonie. Il est surprenant que la personne chargée de la révision linguistique l'ait laissé passer deux fois dans un ouvrage de cette envergure. Il faudrait que l'on corrige l'expression si l'on va en réimpression.

Leçon vietnamienne

Comme chaque année, je suis revenu fin août de mon périple à vélo chez mon fils à Saint-Hippolyte (région des Laurentides). À l'aller, j'étais à la limite de Saint-Liguori et de Sainte-Julienne dans Lanaudière, à l'intersection des routes 341 et 346... j'arrête à un dépanneur... La commis était une Vietnamiennne. Je lui demande si elle a du Gatorade, en prononçant « gué-to-ré-de », soi-disant pour être bien compris comme le font, j'imagine, 99 % des Québécois. Je constate qu'elle ne comprend pas. Je répète « gué-to-ré-de ». Rien. Je fais le tour des réfrigérateurs et je vois bien qu'il y a du Gatorade. De retour à la caisse, je lui montre la bouteille. Elle me dit : « Oh! du ga-to-ra-de. » Touché : madame avait raison...

Jean-Louis RIOUX

Profession ou occupation?

Votre occupation? Voilà une expression souvent entendue dans les palais de justice au moment où la greffière ou le greffier d'audience demande la prestation de serment d'un témoin. On peut l'entendre à la télévision au cours des audiences de la commission Charbonneau. On voit le mot à l'écran, sous le nom de chacune des parties, à l'émission télévisée *L'arbitre*.

Le mot « occupation » est une traduction fautive de l'anglais *occupation*. L'Asulf a écrit aux intéressés dans les deux cas ci-dessus et les a invités à remplacer l'anglicisme par le mot français **profession**.

Selon *Le Petit Robert*, le mot **occupation** signifie « ce à quoi on consacre son activité, son temps ». On y trouve, à titre d'exemple, les phrases suivantes : *Les jeux des enfants sont de graves occupations* et *Elle a de multiples occupations*. Dans *Le Petit Larousse*, on lit sous ce même mot « ce à quoi on occupe son temps » et on donne comme exemple *Occupations professionnelles*.

Au mot **profession**, *Le Petit Robert* donne « occupation déterminée dont on peut tirer ses moyens d'existence ». C'est le sens premier de ce mot. Des exemples suivent : *Quelle est votre profession? Nom, adresse et profession. Annuaire par professions. Le Petit Larousse* le

Le viaduc de Cap-Rouge ou le *tracel*?

On célèbre le centenaire du *tracel* cette année. Faut-il ajouter « de Cap-Rouge »? Cela n'est pas nécessaire : il n'existe qu'un *tracel* dans le monde, ce mot n'existant qu'ici. Il est la déformation du mot anglais *trestle*. Le



constructeur du viaduc (Dominion Bridge) ne s'est pas efforcé, au début du XX^e siècle, d'utiliser le mot français **viaduc**. Les locuteurs ont fait la translittération du terme anglais, sans plus. Le mot *tracel* fait partie de l'histoire locale ou régionale et illustre un mécanisme d'intégration des mots anglais. Aussi l'Asulf propose-t-elle que l'on conserve ce terme sur les plaques souvenirs, mais qu'on y ajoute le mot correspondant employé dans la francophonie et présent dans les dictionnaires généraux.

défini comme suit : activité régulière exercée pour gagner sa vie; métier.

Alors, pas d'hésitation! Ce ne peut être plus clair. On doit parler de **profession** pour désigner l'occupation principale d'une personne, ce qui suppose qu'elle peut en avoir plusieurs.



Contribuable ou *payeur de taxes*?

L'expression *payeur de taxes* a un petit air de chien battu, de laissé pour compte. Mais elle est aussi une traduction littérale du mot anglais *taxpayer*. Si l'on consulte un dictionnaire de traduction ou les répertoires correctifs (*Le grand dictionnaire terminologique, Terrium*, etc.), on verra que l'équivalent proposé en français est **contribuable**.

Cependant, les élections municipales du début de novembre en territoire laurentien ont mis sous les projecteurs des associations de payeurs de taxes et même un parti politique à L'Ancienne-Lorette, officiellement reconnu par le Directeur général des élections.

L'Asulf invite les citoyens à utiliser l'expression juste en français quand l'occasion s'en présente. Elle a même transmis un long mémoire au Directeur général des élections du Québec dans lequel on recommande l'approbation des seules appellations qui respectent le lexique et la grammaire française. Si on parle la langue commune, on doit en utiliser aussi le vocabulaire.

Vol ultime

En prenant le pont Jacques-Cartier, on voit facilement l'enseigne d'un manège de La Ronde : « Vol ultime ». L'expression laisse supposer que les amateurs sont invités à faire leur dernier « vol », un saut fatidique. Habituellement, on désire que la clientèle revienne. Aussi, l'idée qu'il s'agit d'un dernier vol pourrait inciter les clients à ne pas utiliser le manège.

Il suffit d'être habitué à la publicité anglophone pour reconnaître, dans le mot *ultimate*, l'acception anglaise de « meilleur ». On veut suggérer le meilleur vol ou le meilleur manège qui soit. Il est possible que l'exposition des Québécois à la publicité anglophone assure la compréhension du message. Cependant, si on en cherche l'acception française, impossible.

Cent mille compatriotes empruntent le pont chaque jour et voient cette enseigne. Ils sont tous exposés à l'usage maladroit de l'expression. Ils finiront par la tenir pour un exemple de bon usage. Ce qui est déplorable.

Jean-Philippe BOURDEAU

Appui des parlementaires

L'Asulf sollicite les élus de l'Assemblée nationale chaque année depuis au moins une décennie. Au cours des huit premiers mois de l'exercice actuel, vingt-deux députés ou ministres ont versé 5000 \$ pour la promotion d'une langue de qualité. Le montant est supérieur aux sommes reçues au cours des années antérieures (900 \$ en 2003, 2400 \$ en 2006 et 4300 \$ en 2011). Cette année, neuf élus ont versé 100 \$, six, 200 \$, deux, 250 \$, cinq, 400 \$ et plus. L'Asulf remercie les donateurs. Ces derniers pourraient très bien exciper de leur mandat local pour se défaire d'une responsabilité nationale même si la qualité de la langue relève de tous les locuteurs et qu'elle transcende les limites des circonscriptions électorales. L'appui des parlementaires à la cause herculéenne du bon usage est à leur honneur.

L'Asulf à CFIM

Depuis septembre, la station de radio CFIM des Îles-de-la-Madeleine s'inspire des capsules linguistiques de l'Asulf pour sa chronique hebdomadaire *Le mot juste*, diffusée à 8 h 20 les jeudis. C'est dans le cadre de l'émission du matin *Allez hop!* que France Arseneau s'entretient avec une membre, soit Pierrette Vachon-L'Heureux, pendant environ cinq minutes. Parmi les sujets abordés jusqu'à maintenant, on compte les emprunts à l'anglais comme *Black Friday* (Vendredi fou), *Boxing Day* (soldes d'après Noël), la néologie (*scrapbooking* et collimage) et de mauvaises habitudes à corriger, par exemple *Bon matin!* On peut écouter les échanges sur Internet en direct ou en différé sur le site de CFIM (www.cfim.ca).

Salaberry-de-Valleyfield n'est pas oubliée!

L'Asulf prône avec succès depuis vingt-cinq ans l'emploi du nom intégral de la ville au lieu de la seule appellation Valleyfield. Cette dernière, employée seule, a pour effet de reléguer dans l'oubli le lieutenant-colonel de Salaberry que le gouvernement fédéral met en vedette cette année en souvenir de la victoire remportée sur les États-Unis à Châteauguay en 1813. Vive le lieutenant-colonel et vive Salaberry-de-Valleyfield!

Radio-Canada Première!

On ne peut dire 'Radio-Canada Première', car il n'y a pas d'autres sociétés d'État Radio-Canada, par exemple Radio-Canada Deuxième ou Radio-Canada Troisième. Cela signifie que l'adjectif ordinal 'Première' qualifie le mot chaîne et que, de ce fait, il ne doit pas être, par une fraude syntaxique, séparé de son substantif 'chaîne'. Sinon, il faudrait tout simplement dire 'Radio-Canada Première-Chaîne' et considérer la qualité de 'Première-Chaîne' comme une qualité désignative d'exclusivité. On pourrait dire aussi 'Radio-Canada la Première', où l'article vient particulariser l'adjectif par une sorte de caractère syntaxique d'insistance comme la seule et unique chaîne de ce genre. Il est très étrange et anormal que les annonceurs se plaisent à répéter une telle erreur dans l'aire publique. Cela affaiblit notre langue française par une syntaxe frauduleuse, inaperçue aux yeux du grand nombre.



Marcel FOURCAUDOT

Intervention couronnée de succès : pâtés impériaux

Le Restaurant Ô mets chinois (Saint-Félicien) vend de l'*egg roll sauce*. M. Auclair a suggéré à ses administrateurs, au début de septembre, d'inscrire sur les étiquettes **Sauce pour pâtés impériaux**. De fait, il est anormal de présenter un produit chinois sous son appellation anglaise uniquement. Une porte-parole répond (9 septembre) : « [...] soyez assuré que, lors de notre renouvellement d'étiquette [...], nous ferons la modification que vous nous suggérez. » Bravo! L'entreprise devra probablement faire des ajustements à sa page Internet.

Porte ouverte

Tous sont invités à visiter le site Internet de l'Association. On y trouve les capsules correctives, les publications, dont la collection de *L'Expression juste*, les nouvelles les plus récentes, etc. À chacun de faire ses propres découvertes. Noter : www.Asulf.ca.

Conseil d'administration

Président Gaston BERNIER
Vice-présidente Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Secrétaire Léone TREMBLAY
Trésorier Christian HÉBERT
Membres Alain BÉLANGER
André BRETON
Jean-Guy LAVIGNE
Gilles LEVASSEUR
Claude MALTAIS
France SALVAILLE

Fondateur et président honoraire
Robert AUCLAIR

Tirage : 1 000 exemplaires
Périodicité : Quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
www.asulf.ca asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

Publiée depuis 1987, la collection est disponible à l'adresse www.asulf.ca/publications/journaux.html.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction

du numéro 55, décembre 2013

Rédaction : Robert AUCLAIR, Gaston BERNIER,
Jean-Philippe BOURDEAU,
Marcel FOURCAUDOT, Jean-Louis RIOUX
Relecture : France SALVAILLE
Révision : Yvon DELISLE
Graphisme et mise en page : Claude LAMARCHE
Coordination et relecture : Léone TREMBLAY

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X